

OFFRE APPRENTISSAGE
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE (H/F)
CANDIDATURE A ADRESSER AU PLUS TARD LE 15 JUIN 2026

Sur un territoire de 55 communes pour plus de 18 000 habitants, la communauté de communes Cagire Garonne Salat a choisi de mettre en œuvre une politique de services pour sa population et développe un projet d'investissements pour l'avenir.

Sous l'autorité de la Directrice de crèche ou multi-accueil, l'apprenti(e) doit pouvoir assurer les missions et activités suivantes :

- Organiser et effectuer l'accueil des enfants et des familles (familiarisation, transmissions)
- Veiller au bien-être des enfants et les accompagner dans leur développement (sécurité physique et affective, besoins physiologiques, physiques et moteurs, soins d'hygiène, prévention des accidents, gestion des émotions, étapes de la vie quotidienne, aménagement des espaces...)
- Travailler en équipe (échanges sur des situations d'enfants, cohésion et cohérence avec les autres professionnels, accueil des nouveaux collègues et des stagiaires, réunions, journées pédagogiques, analyse de la pratique professionnelle)
- Participer à la mise en œuvre du projet d'établissement (réflexions en équipe pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation du projet, propositions d'activités en cohérence avec les objectifs du projet)
- Participer à l'entretien de la structure (mise en œuvre des consignes de sécurité, d'hygiène, d'entretien)

Profil recherché :

- Connaissance du développement et des besoins du jeune enfant
- Capacité à travailler en équipe
- Capacité relationnelle avec les enfants et les familles
- Adaptabilité, polyvalence, ponctualité

Conditions d'exercice :

- Formation préparée : Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture
- Contrat : Alternance temps complet 35 heures hebdo
- Titulaire du permis B

Candidatures à adresser avec lettre de motivation, CV et diplôme exclusivement par e-mail à :

Madame la Présidente
Communauté de communes Cagire Garonne Salat
recrutement@cagiregaronnesalat.fr